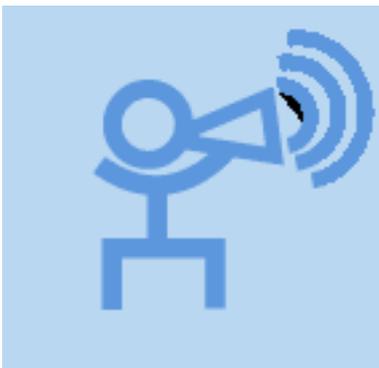


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5965>



Continuité pédagogique, notre position

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: samedi 14 mars 2020

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le SNES-FSU approuve la décision du Président de la République de fermer préventivement les collèges et lycées, mesure devenue nécessaire pour protéger aussi bien les élèves, les personnels que l'ensemble de la population. Il regrette toutefois que cette décision n'ait pas été anticipée avec les personnels et que ces derniers soient désormais au pied du mur.

Il demande donc dans l'immédiat du temps pour laisser les collègues – par ailleurs impactés personnellement, souvent en tant que parent d'élèves, par cette décision – organiser les formes de continuité pédagogique qui leur paraîtront les plus pertinentes, avec les moyens et l'expérience disponibles, et qui devra tenir compte aussi bien de l'autonomie encore limitée dans les apprentissages d'élèves adolescents et donc en cours de développement, que des ressources familiales disponibles pour les accompagner (moyens matériels, situations familiales disponibles pour les accompagner, etc...) Si des formes de révisions et de consolidation des connaissances paraissent envisageables dans l'immédiat, il n'en est pas de même pour la construction de nouveaux apprentissages, en particulier si la situation actuelle devait durer.

Le SNES-FSU rappelle que le numérique ne pourra jamais remplacer la relation pédagogique en présentiel sur les plans qualitatif et relationnel. De ce point de vue, les annonces du ministre paraissent bien éloignées de ce qu'il sera possible de faire, et il est probable que le miracle pédagogique n'aura pas lieu, notamment si l'on en juge par les retours des zones déjà concernées par des mesures similaires. Les messages plus ou moins injonctifs qui ont été adressés, ici et là, aux enseignantes et aux enseignants depuis l'annonce du Président de la République ne sont pas acceptables. Les appels à la mise en œuvre de la continuité pédagogique, proclamée par le ministre à grands renforts de communication, sont également pour le moins malvenus, notamment lorsqu'on sait qu'il a contribué à détruire le CNED. A cette heure, ceux d'entre nous qui ont essayé de se connecter à « Ma classe à la maison » par l'intermédiaire de leur chef d'établissement se retrouvent par ailleurs sur un serveur saturé qui n'arrive même plus à donner les identifiants. Ainsi, les dispositifs existants ne sont absolument pas en mesure de jouer le rôle que leur prête la communication du Ministre en fabulant sur l'"enseignement à distance".

Si la fermeture des établissements est rendue nécessaire par la situation sanitaire, elle ne peut en aucun cas être le prétexte à de nouvelles pressions exercées sur les personnels. L'enseignement à distance ne s'improvise pas : il nécessite du temps, du matériel (qui n'est pas fourni par l'administration autrement que dans l'établissement) et de la réflexion pédagogique. Le SNES-FSU appellera régulièrement le Rectorat pour avoir les informations et vous les transmettre.

En professionnels responsables et engagés, les professeurs du second degré feront de leur mieux dans les semaines prochaines pour faire face à cette situation inédite et exceptionnelle, en recherchant l'intérêt des élèves mais aussi en respectant les valeurs du Service Public d'Education.

Enfin, si dans son discours le président de la République a joué sur la corde sensible de l'unité nationale et de la valorisation du service public, rappelons que la politique menée jusqu'ici a considérablement affaibli ces mêmes services publics.